

TERRES DE MONTAIGU RECRUTE ...

1 Instructeur A.D.S. (H/F)

Emploi permanent de cat. B

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Terres de Montaigu couvre un territoire à 14 communes, soit 47 000 habitants. La communauté de communes est l'acteur majeur de développement local d'un territoire caractérisé par une population jeune, une économie dynamique, en forte croissance démographique. Elle bénéficie d'une situation stratégique, au cœur du triangle Nantes – La Roche-sur-Yon – Cholet, en étant facilement accessible en train (25 minutes de Nantes et de la Roche-sur-Yon), et via les axes routiers (autoroutes 83 et 87).

DESCRIPTIF DU POSTE

MISSION GÉNÉRALE

Au sein du pôle Aménagement et environnement, sous l'autorité de la responsable du service urbanisme, l'instructeur(-trice) ADS assure l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol pour le compte des communes du territoire de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu Rocheservière.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

> Instruction Autorisations du Droits des Sols :

- Examen technique et réglementaire des autorisations du droit des sols (définition des consultations, rédaction des projets d'arrêtés, calcul des taxes, contrôle de la conformité)
- Renseignement et conseil auprès du public, des pétitionnaires et des professionnels sur la réglementation, la faisabilité des projets et les démarches administratives
- Conseil juridique aux communes sur les décisions et les projets dans le domaine du droit des sols

> **Participation et accompagnement**, sur le volet urbanisme, des **projets communautaires**.

PROFIL RECHERCHE

- > Expérience sur des missions similaires
- > Diplôme ou, à défaut, connaissances en droit de l'urbanisme
- > Connaissance des procédures d'instruction des dossiers droit des sols
- > Maîtrise des logiciels de bureautique
- > Rigueur et sens de l'organisation
- > Capacité à lire et analyser des plans
- > Qualités rédactionnelles et d'argumentation
- > Capacité d'écoute et qualités relationnelles auprès d'interlocuteurs variés (particuliers, entreprises, élus, services communaux et communautaires, notamment)
- > Sens du travail en équipe et en transversalité

MODALITES DE RECRUTEMENT

Emploi permanent à temps complet à pourvoir dans le cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle (CDD 1 an renouvelable) .

Rémunération et avantages liés au poste : rémunération statutaire + primes + RTT + mutuelle (contrat groupe à tarif négocié) + tickets restaurant + prévoyance (avec participation de l'employeur). Collectivité adhérente au FDAS, CNAS et au COS Intercommunal.

Contraintes liées au poste : déplacements sur le territoire (véhicule de service). **Permis B impératif**

CANDIDATURE

CV, lettre de motivation à adresser au Président de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu Rocheservière – Direction des ressources humaines – 35, avenue Villebois Mareuil – 85607 MONTAIGU CEDEX recrutement@terresdemontaigu.fr, pour le **12 novembre 2018**

Session d'entretiens de présélection le : **23 novembre 2018**

Session d'entretiens finaux : **5 décembre 2018**